



COMMENT SURVEILLER LES GRAINS DE BEAUTÉ DE VOTRE ENFANT ?



À SAVOIR

Le grain de beauté est une lésion bénigne de la peau. Il se présente sous la forme d'une tache ou excroissance (brune ou claire).

Soyez attentif à l'évolution des grains de beauté de votre enfant et examinez-les régulièrement.

Consultez un dermatologue si :

- le grain de beauté change de forme (bords surélevés ou irréguliers) ou de couleur,
- sa taille augmente rapidement,
- vous constatez l'apparition de petites croûtes.



À RETENIR

- ▶ Si votre enfant a la peau et les yeux clairs et s'il a de nombreux grains de beauté dont plusieurs de grande taille (supérieure à 6mm de diamètre), il est nécessaire d'effectuer des contrôles réguliers chez un dermatologue.
- ▶ Évitez d'exposer votre enfant au soleil avant l'âge de 1 an, et par la suite protégez-le avec des vêtements longs, un chapeau.
- ▶ Appliquez systématiquement de la crème solaire sur le corps et le visage de votre enfant, en cas d'exposition au soleil et de séjours au grand air.



QUI CONSULTER ?

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à consulter votre médecin, pédiatre ou un dermatologue.



LA MSA VOUS ACCOMPAGNE

La MSA prend en charge votre consultation médicale à hauteur de 70 %.